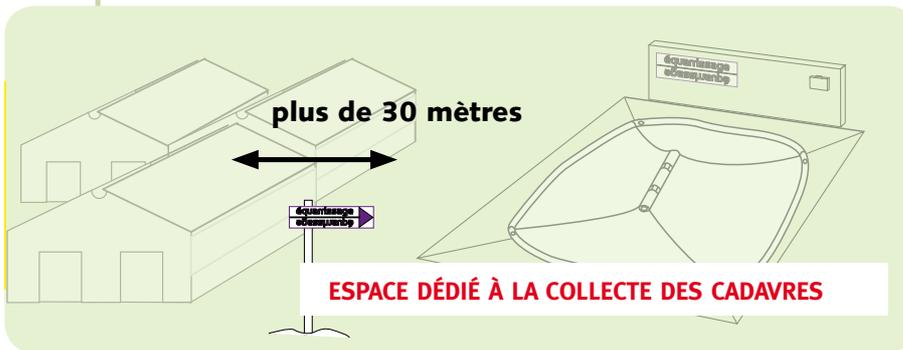




principes

- établir une distance minimum de 30 à 50 mètres entre le ou les troupeaux et l'animal mort
- définir un espace consacré au dépôt et à la collecte des cadavres
- identifier clairement cette zone, pour le chauffeur chargé de la collecte et éviter tout déplacement dans l'élevage



- la circulation vers cette zone doit se faire sans passer par l'élevage et les espaces utilisés par les animaux
- l'accessibilité pour le camion de collecte doit être bonne en toute saison : largeur de la voie d'accès, possibilité de manœuvrer, facilité pour déployer la grue de chargement
- les conditions sont telles que la dégradation du cadavre ne doit pas être trop rapide (zone ombragée, au nord ou protégée d'un pare-soleil)

identification du point de collecte

description



une orientation double sens

dans ses fonctions



les points forts

diriger clairement le camion de collecte

éviter des déplacements à risques sur l'élevage

ses options

01 - plastique réf 425 71 05

réalisation sur support Akylux blanc

10 - tôle alu 10/10 réf 425 71 10

réalisation sur tôle alu 10/10



Fiche signalétique

Flèche de direction pour le camion de collecte d'équarrissage. Elle est utilisable dans les 2 sens de direction.

Caractéristiques techniques

- format : 600/160 mm
- marquage : 1 couleur